

Le traitement médical exclusif est applicable à la plupart des cas de rhumatisme blennorragique, l'intervention chirurgicale n'étant légitime que dans l'arthrite purulente, qui est rare, et dans l'arthrite aiguë séreuse, qui est également rare. Mais si l'arthrotomie doit être réservée pour les formes graves d'arthrite, peut-être pourrait-on, à l'exemple de M. Galliard (*Société médicale des Hôpitaux*, 17 mars 1905), pratiquer des *ponctions capillaires suivies d'injections d'une solution de sublimé*. A l'aide de la seringue de Pravaz on évacue une partie du liquide purulent ou séro-purulent et l'on injecte ensuite dans l'article quelques centimètres cubes (20 c. c.) d'une solution de sublimé à 1 pour 100, liquide que l'on évacue immédiatement.

La forme arthralgique est justiciable des applications locales de *salicylate de méthyle* dont on fait tomber 50 à 40 gouttes sur l'articulation douloureuse; on fait ensuite une application ouatée.

Le repos, la *compression ouatée*, viennent à bout de l'hydarthrose.

Les *bains térébenthinés* préconisés par M. Balzer sont applicables dans les formes arthralgiques et à la période de déclin des formes polyarticulaires, simulant le rhumatisme articulaire aigu. Les bains térébenthinés s'emploient soit en bains généraux, soit en bains locaux, chacune de ces formes ayant ses indications propres.

Les bains généraux sont indiqués dans certains cas de polyarthrite où les articulations sont très distantes les unes des autres, et lorsque la position de la jointure malade est incompatible avec un bain local, comme, par exemple, l'épaule, la hanche, l'articulation sterno-claviculaire.

Le mélange térébenthiné employé par M. Balzer est le suivant :

Émulsion aqueuse de savon noir . . . . .	100 grammes.
Essence de térébenthine . . . . .	100 —

Agiter le mélange au moment de préparer le bain.

On emploie pour les bains généraux des doses variables du mélange térébenthiné, généralement de 150 à 500 et même 800 grammes, suivant la susceptibilité du malade, car ces bains produisent sur la peau une cuisson marquée. La dose moyenne est de 400 grammes. Le bain doit être prescrit aussi chaud que possible : on peut aller jusqu'à 40 et 42 degrés; la durée habituelle du bain est de 10 à 20 minutes. Pour éviter la cuisson qui est surtout marquée au niveau de certains points du corps comme le scrotum, on peut recommander au malade de faire des applications de vaseline sur les parties sensibles.

Les bains locaux s'emploient surtout dans les rhumatismes blennorragiques des membres, quand les parties malades sont rapprochées les unes des autres et quand la situation de l'articulation s'y prête, par exemple, le genou, le coude.

Ils sont préférables aux bains généraux parce que leur température peut être plus élevée (jusqu'à 50°). On met habituellement 50 à 100 grammes du mélange térébenthiné dans un bain local.

Ces bains, nous l'avons dit, ne peuvent être commencés qu'après la disparition des phénomènes aigus et de la fièvre.

A la période aiguë, qu'une ou plusieurs articulations soient atteintes, il faut *immobiliser* le membre dans une bonne position; on pratiquera des applications

de pommades ou de liniments calmants et résolutifs, suivies d'un enveloppement dans un bandage ouaté; après quoi on placera le membre dans une gouttière, ou bien on appliquera un appareil plâtré inamovible.

Mentionnons le traitement par la *méthode de Bier* (l'hyperémie comme remède, Leipzig, 1905) consistant à provoquer la production, dans l'articulation malade, d'une congestion passive par stase veineuse. Dans ce but, on applique au-dessus de l'articulation une bande de caoutchouc, véritable ligature qui ne devra pas toutefois interrompre la circulation artérielle. La portion périphérique du membre doit être enveloppée d'une bande de flanelle. La durée de la compression peut être prolongée pendant 10 heures en moyenne. Il se produit de l'œdème du membre, qui prend une coloration bleuâtre. Cette compression calme la douleur, favorise l'action bactéricide des tissus.

Lucas-Championnière fait recouvrir l'articulation d'une couche épaisse d'*onguent napolitain*; d'autres appliquent des bandelettes d'emplâtre de Vigo imbibées. Puel recommande les applications de compresses imbibées du mélange suivant :

Acide salicylique. . . . .	20 grammes.
Alcool absolu . . . . .	100 —
Huile de ricin. . . . .	200 —

La pommade suivante, proposée par Bourget, a donné de bons résultats à M. Balzer :

Acide salicylique. . . . .	10 grammes.
Lanoline. . . . .	10 —
Essence de térébenthine . . . . .	10 —
Axonge . . . . .	80 —

On peut encore employer les badigeonnages de *pommade de gaiacol* à 5 pour 50.

A ces différents moyens M. Delherm a proposé de substituer l'emploi des *courants continus* dont l'application peut se faire dès le début. M. Delherm emploie des courants très intenses (70 milliampères et plus) dont il prolonge l'application pendant plus d'une heure. Il se sert de deux électrodes de grande surface, dont chacune embrasse presque complètement la face articulaire sur laquelle elle est appliquée; électrodes en terre glaise qui s'appliquent exactement sur les tissus sans les comprimer. L'amélioration est souvent très rapide.

Une fois la période aiguë passée, on commence les bains térébenthinés; on fait des applications de *pointes de feu* sur l'article et surtout on *masse* les tissus périarticulaires et les muscles menacés d'atrophie; l'emploi de l'*électricité* (courants continus) est indiqué en cas d'atrophie.

Ce qu'on doit chercher avant tout à éviter, c'est l'ankylose; aussi, dès que les phénomènes inflammatoires se sont modérés, faut-il procéder à la *mobilisation* de l'article. Il est impossible de déterminer *a priori* le moment précis où l'on pourra imprimer des mouvements; c'est la disparition de la douleur qui sera le meilleur guide à cet égard; on interviendra « lorsque la mobilisation pourra s'effectuer sans autre douleur que celle qui est due à l'extension des parties rétractées » (Le Fort).

Les *douches sulfureuses* compléteront le traitement et le malade sera envoyé à l'une des stations suivantes : Aix-les-Bains, Luchon, Cauterets, Barèges, etc.